

Dossier N° : 16870014
Démarche : Dérogation pour réaliser les suivis de mortalité dans les parcs éoliens de Nouvelle-Aquitaine
Organisme : Département Biodiversité Espèces et Connaissances, Service Patrimoine Naturel

Ce dossier est **en** instruction.

Historique

Déposé le : 15 mars 24 18:08
En instruction le : 09 avril 24 15:02

Identité du demandeur

Email : gcaublot@biotope.fr
Civilité : Mme
Nom : Caublot
Prénom : Gaëlle

Formulaire

1. Identité du demandeur

Nom du bureau d'étude

Biotope

Adresse du bureau d'étude

Espace Galaxie – RDC 37 Rue Barthélémy Thimonnier 87280 LIMOGES

Numéro de téléphone

06 20 99 53 73

Nature des activités

Bureau d'études en Environnement

2. Identité et qualification des personnes intervenant

Nom, prénom

Adrien Roux

Autres formations

Non communiqué

Nom, prénom

Clhoé Pégourié

Autres formations

Non communiqué

Nom, prénom

Gaëlle CAUBLOT

Autres formations

Non communiqué

3. Spécimen(s) concerné(s) par l'opération**Liste des espèces susceptibles d'être concernées par ces opérations**

Nous vous proposons ci-dessous une liste des espèces d'oiseaux et de chiroptères les plus susceptibles d'être concernées par les suivis mortalités sur les parcs éolien. Si votre projet implique une ou des espèces non inscrites sur cette liste, ou que celle-ci n'est pas adaptée à votre demande, veuillez préciser ces espèces ou importer votre liste dans les emplacements prévus à cet effet ci-dessous.

Saisir les espèces concernées par votre demande

Toutes les espèces de chiroptères et d'oiseaux protégés présentes dans l'aire d'étude (dont espèces migratrices)

4. Description du parc éolien concerné**Nom du parc**

Pays de Boussac

Commune(s)

Bussière-Saint-Georges (23600)

Code Postal :

23600

Département :

23 – Creuse

Année de mise en service

2012

Nombre d'éoliennes

9

5. Gabarit des éoliennes**Hauteur totale bout de pale (en mètre)**

145

Diamètre du rotor (en mètre)

100

Garde au sol (en mètre)

45

6. Mesures de réduction en phase exploitation (bridage)

Existe-t-il des mesures de réduction en faveur de la faune volante ?

Non

7. Suivis déjà réalisés sur le parc éolien

Le parc éolien a-t-il déjà fait l'objet d'un suivi de mortalité ?

Oui

En cas de mortalité lors de ces suivis, y a-t-il eu des mesures complémentaires prises ?

Non

8. Description du protocole de suivi mortalité

Nombre d'éoliennes à suivre

9

Période du suivi

S20 à S43

Nombre de passages pendant le suivi

24

Nombre de passages par semaine de suivi

1

Disposez-vous d'un document décrivant précisément le protocole qui sera mis en place ?

Oui

9. Votre demande de dérogation

Votre demande de dérogation concerne :

Transport des individus blessés vers un centre de soin, Transport des cadavres pour analyse au bureau, Envoi des cadavres collectés vers le MNHN/UMR CESCO pour abonder au programme de veille sanitaire

10. Précisions sur le transport des cadavres pour analyse au bureau

Mode de collecte sur le terrain

Les cadavres sont prélevés manuellement par le personnel habilité muni de gants et disposés dans des sacs hermétiques type congélation à usage unique. Ils sont ensuite déposés dans une glacière électrique et acheminés vers le lieu de stockage.

Méthode de conservation

Les cadavres sont conservés au congélateur (-22°C) en attendant d'être identifiés visuellement ou par le biais d'analyses génétiques (un échantillon pourra être prélevé et mis dans l'alcool à 90° non dénaturé pour être envoyé au laboratoire).

Adresse des locaux où seront examinés les cadavres

Espace Galaxie – RDC 37 Rue Barthélémy Thimonnier 87280 LIMOGES

11. Engagement

Engagement

Oui

Annotations privées

1. Commentaires

Commentaires et remarques diverses

dans le 23

Messagerie

Email automatique, 15 mars 24 18:08

[Votre dossier n° 16870014 a bien été déposé (Dérogation pour réaliser les suivis de mortalité dan...)] Bonjour, Votre dossier n° 16870014 a bien été déposé.

Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications.

Cordialement, Département Biodiversité Espèces et Connaissances, Service Patrimoine Naturel

Email automatique, 09 avril 24 15:02

[Votre dossier n° 16870014 va être examiné (Dérogation pour réaliser les suivis de mortalité dans ...)] Bonjour, Votre dossier n° 16870014 a bien été reçu et pris en charge.

Il va maintenant être examiné par le service.

Cordialement, Département Biodiversité Espèces et Connaissances, Service Patrimoine Naturel